

*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

## **L'Association des Cités et l'Association francophone des municipalités dénoncent le manque de consultation du gouvernement provincial**

**Bathurst, le 25 mai 2020** - L'Association des Cités du Nouveau-Brunswick et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) font une fois de plus front commun et interpellent les dirigeants provinciaux alors qu'ils discutent et préparent une stratégie visant à stimuler l'économie post-Covid-19 de la province : les municipalités du Nouveau-Brunswick doivent impérativement être représentés à la table de discussion afin d'assurer le succès économique durable de la province.

La pandémie de la Covid-19 a provoqué un ralentissement économique mondial sans précédent. Les dirigeants de tous les paliers gouvernementaux doivent travailler en collaboration, en véritable partenariat, lors de l'élaboration d'un plan de relance économique durable. « Afin de s'assurer que chaque palier de gouvernement soit prêt pour aller de l'avant avec la relance, le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit travailler plus étroitement avec les municipalités, et ce, en améliorant les communications et en misant sur des investissements accrus dans les infrastructures », a déclaré le président de l'Association des Cités du Nouveau-Brunswick et maire de Miramich, Adam Lordon.

À plusieurs reprises au cours des dernières années, les associations municipales ont demandé au gouvernement provincial de les consulter et de les intégrer au processus décisionnel lors de prises de décisions clés en matière d'infrastructures et d'investissements. « Les municipalités de la province attendent depuis trop longtemps d'être invitées à la table lorsque les décisions aux incidences directes sur la croissance et la prospérité de nos communautés à long terme sont prises. On veut s'assurer que les impacts au niveau des gouvernements locaux soient bien compris et surtout pris en considération. Pour se faire, on doit absolument faire partie des discussions, de la prise des décisions et de la formulation des solutions. », a affirmé le président de l'AFMNB et maire d'Atholville, Michel Soucy.

Les municipalités de la province saluent le leadership du premier ministre Higgs et des autres chefs de parti qui ont pris les mesures nécessaires en déclarant l'état d'urgence afin de déployer des mesures exceptionnelles visant à aplanir la courbe de propagation de la COVID-19 et en annonçant de l'aide pour soutenir les entreprises et les salariés du Nouveau-Brunswick. « Nous sommes néanmoins déçus d'apprendre que le Gouvernement Higgs propose des changements à l'Entente bilatérale intégrée, qui affecteront les municipalités pour la prochaine décennie, sans même nous

consulter pour tenter d'évaluer ce que les changements proposés peuvent signifier sur le terrain, ni même nous demander notre avis sur la façon de renforcer le programme. Les gouvernements locaux connaissent leurs besoins et souhaitent proposer des solutions afin d'adapter le programme tout en considérant la réalité des municipalités de toutes tailles », souligne le président de l'Association des cités, Adam Lordon.

Les infrastructures et services municipaux sont à la base de l'économie et de la qualité de vie d'une municipalité. Cela comprend à la fois les infrastructures traditionnelles telles que les routes et les systèmes d'eau potable et d'eau usée, ainsi que les infrastructures immatérielles telles que les services informatiques. « À long terme, les investissements dans les infrastructures peuvent stimuler la croissance économique en augmentant la capacité potentielle d'approvisionnement d'une municipalité. L'augmentation continue du financement des infrastructures locales doit être une priorité provinciale », conclut le président de l'AFMNB, Michel Soucy.

Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses. Les investissements dans les infrastructures et dans nos municipalités sont essentiels aux efforts collectifs pour bâtir une province sûre et en santé. Les municipalités du Nouveau-Brunswick fournissent aux résidents des services essentiels, développent des infrastructures locales, favorisent le développement économique tant local, que régional ou provincial, et offrent des programmes communautaires, culturels et récréatifs. Avec des responsabilités aussi importantes, le gouvernement provincial et les gouvernements locaux doivent travailler conjointement pour aider nos communautés à prospérer.

Une fois de plus, l'Association des cités du Nouveau-Brunswick et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick demandent au Gouvernement Higgs de prendre part aux discussions. Le gouvernement provincial doit consulter les municipalités du Nouveau-Brunswick au sujet de toute modification proposée à l'Entente bilatérale intégrée afin de s'assurer que tout changement proposé maximisera la reprise économique et renforcera la gestion des actifs de nos municipalités ».

-30-

Charline McCoy, directrice générale  
Association des cités du N.-B.  
(506) 452-9292  
[charline@8citiesnb.com](mailto:charline@8citiesnb.com)

Frédéric Dion, directeur général  
AFMNB  
(506) 547-5252  
[direction@afmnb.org](mailto:direction@afmnb.org)